



Session 3 de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

DU 5 AU 7 SEPTEMBRE 2025



Après deux premières sessions de découverte et d'appropriation, les 140 citoyennes et citoyens tirés au sort dans le cadre de la Convention citoyenne du CESE sur les temps de l'enfant ont fait leur grande rentrée au Palais d'Iéna du 5 au 7 septembre 2025. Objectif cette session : amorcer la nouvelle phase de délibération autour des grandes thématiques identifiées à l'issue de la deuxième session.

La Convention citoyenne ?

La Convention citoyenne sur les temps de l'enfant réunit 140 citoyennes et citoyens tirés au sort, illustrant la diversité de la société française. Ils se réunissent pour sept week-ends de juin à novembre 2025 pour remettre un rapport citoyen sur la question de la structure des différents temps de vie des enfants.

Les temps de l'enfant regroupent l'ensemble des moments de la journée et de l'année où un enfant apprend, joue ou se repose. Ils incluent le temps scolaire (cours), le temps périscolaire (garderie, étude, ateliers), le temps extra-scolaire (sport, culture, loisirs, colonies de vacances) et le temps libre (vacances en famille, jeux, écrans, repos).

[En savoir plus](#)

Quelle journée, semaine et année idéale pour les enfants de demain ?

Ces trois jours ont marqué l'entrée dans la phase de délibération : ils ont pu réfléchir, débattre et se mettre d'accord sur des premières propositions, toujours en partant des besoins des enfants.

A l'école faut-il que le matin soit dédié aux activités scolaires fondamentales ? Comment faire de la pause du midi un temps de qualité ? Faut-il que les journées commencent plus tard au collège et au lycée ? Faut-il encore des devoirs à la maison ? De nombreuses questions sont explorées par les citoyennes et les citoyens.



Le concept de temps

Le concept de temps a été exploré à travers une série de questions-réponses avec Marina LAFAY, Adjointe à la maire de



[Revoir la séquence sur le temps](#)

Des exemples d'expérimentations locales sur les temps des enfants

Des exemples d'expérimentation locales innovantes ont été présentées par Christelle ZYGMANIAK, directrice jeunesse de la ville d'Épinal, Romuald NORMAND, professeur spécialisé dans l'analyse comparative des systèmes éducatif à l'international et Olivier COSNEFROY, chef de la mission expérimentation à l'INJEP.

De l'exemple de la ville d'Épinal jusqu'à la comparaison entre le système scolaire de Finlande et celui de Singapour, les citoyens ont pu poser leurs questions pour découvrir et comprendre différentes organisations des temps de l'enfants.



[Revoir la séquence sur les expérimentations locales](#)

Les enjeux budgétaires

Les enjeux budgétaires appliqués aux temps de l'enfant ont été détaillés par Alicia Souadi, sous directrice à la Direction du budget du ministère de l'Économie. Puis analysés à différentes échelles par Damien BERTHILIER, expert des politiques éducatives et de jeunesse, fondateur de Territoire éducatif, Nicolas GAUVAIN, directeur enfance et éducation à la Métropole de Rennes et Eve ROBERT, directrice action sociale et solidarité du Département de Seine-Saint-Denis.



[Revoir la séquence sur les enjeux budgétaires](#)

Le travail se poursuit pour la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant ! Rendez-vous du 26 au 28 septembre 2025 pour la session 4 qui permettra au citoyennes et citoyens d'approfondir leurs premières pistes de réflexions.

Pour en savoir plus sur la Convention citoyenne : <https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/>

Crédits photos : Katrin Baumann / CESE et Nicolo Revelli Beaumont SIPA